



# Le syndicaliste

Libre et indépendant

journal de l'UD FO 91

**HORS SERIE**

Janvier 2026 - n°203

Salut  
Henri - Luc

# ON EN PARLE... DE TOI !



- ⇒ Edito - « **Salut, Henri-Luc !** » - p.3
- ⇒ Hommage Confédéral - p.4
- ⇒ Hommage Fédéral - p.4
- ⇒ Hommage Union Régionale IDF—p.5
- ⇒ 1978 - les années Métaux - p.6 et 7
- ⇒ 1984 - L'interpro - 1er congrès de l'UD FO 91 - p.8
- ⇒ La SNECMA à CORBEIL - p.9
- ⇒ 1997 - la Campagne des Prud'hommes - p.10
- ⇒ Henri-Luc Secrétaire Général de l'UD FO 91 - p10 et 11
- ⇒ 2004 - Henri-Luc Président de Comité de Gestion de la Maison des syndicats - p.12
- ⇒ 1997 à 2007 notre Secrétaire Général était de toutes les batailles - p.13
- ⇒ Quelques éditos d'Henri-Luc - p.14 à 23
- ⇒ ILS TE SALUENT ! - p.24 à 26

Ce numéro du syndicaliste a été réalisé avec les archives de l'UD FO 91 et le concours de :

- ⇒ **Christophe Le Comte**, *Secrétaire Général de l'UD FO 91*
- ⇒ **Karen ECHARD**, *Assistante administrative de l'UD FO 91*

Merci pour les hommages de :

- ⇒ **Frédéric SOUILLOT**  
*Secrétaire Général de la CGT-FO,*
- ⇒ **Gabriel GAUDY**  
*Secrétaire Général de l'URIF FO,*
- ⇒ **Frédéric HOMEZ**  
*Ancien Secrétaire Général de fédération FO Métaux,*

et tous les camarades qui ont envoyé un message d'amitié.

- ⇒ Crédits Photos :  
*archives de l'UD FO 91*  
*FO hebdo*

Journal de l'Union Départementale **CGT- Force Ouvrière** de l'Essonne

12, place des Terrasses de l'Agora 91034 Evry cedex Tél : 01.60.78.15.57

mail : [udfo91@force-ouvriere.fr](mailto:udfo91@force-ouvriere.fr) - site : [www.udfo91.fr](http://www.udfo91.fr)

Directeur de publication : Christophe LE COMTE - Bulletin trimestriel - CPPAP N°0627 S 07348

Impression : FEC FO

# Salut, Henri-Luc



Henri-Luc, notre camarade, tu nous a quittés après ce très long et dur chemin accompagné de la faucheuse. A la fin, c'est elle qui gagne et t'emporte.

Henri-Luc, tu as été notre Secrétaire Général de 1997 à 2007. En 1997, avant d'être élu, tu étais responsable de la campagne des élections prud'homales 97, c'est à ce moment que j'ai pu faire ta connaissance. Rien de plus formateur qu'une telle campagne sous la neige et de croiser un militant. Collages, diffusions, livraisons de tracts, et n'oublions pas les tractages aux péages à l'aube et le casse-croute qui suivait. Toujours jovial, ceux qui y ont participé s'en souviennent encore.

Tu étais investi à l'Union Départementale, dès sa création en 1984, en tant que membre du Bureau et à la Commission Exécutive bien sûr. Mais aussi au sein de la métallurgie et en particulier à la SNECMA (SAFRAN) de Corbeil-Essonnes.

Président du Comité de Gestion de la maison des syndicats, tu avais réceptionné les travaux de rénovation. Dans un discours, comme tu savais le faire, qui remettait au centre la défense de la bourse du travail et des syndicats et en place ceux qui s'empressaient d'être sur la photo en particulier la représentation politique de l'époque. Pour le département, Michel BERSON et le maire d'Evry, un certain Valls.

Défenseur de la politique contractuelle et de notre indépendance parce que tu savais que c'était indissociable. Les discussions étaient franches et animées au bureau, comme à la CE. Mais on ne se quittait pas fâchés. Les équilibres étaient respectés pour mobiliser le plus grand nombre pour la défense de la Sécu, des retraites... Pour ma part, c'est sous ton premier mandat que j'ai pu rejoindre la Commission Exécutive et à ton deuxième mandat pour le bureau de l'UD.

Tu savais, en façade, faire face aux pressions qui venaient de toutes parts. Les stigmates démontraient que tu étais plus investi qu'on ne le croyait physiquement et

moralement.

Physiquement, devant la prison de Fleury, lors d'un rassemblement de nos camarades de la pénitentiaire chargés par les forces de l'ordre, Henri-Luc, tu avais perdu ta montre... dans un nuage de gaz lacrymo. Après quelques instants de discussions, tout le monde était en train de la chercher. Tu savais y faire.

Tu aimais ton organisation et tu l'as démontré plus d'une fois.

Ton dernier appel était pour t'excuser de ne pas pouvoir répondre à notre invitation pour fêter les 40 ans de l'Union Départementale. Tes déplacements se limitaient entre ton île et l'hôpital de Bordeaux. Ton message amical a été transmis aux militants de l'Essonne présents ce jour, qui l'ont apprécié. Quoi de plus normal, tu fais partie de notre Histoire collective.

Lors de la dernière Commission Exécutive de l'UD, la minute de silence qui a suivie mon intervention à ton sujet fut bien longue et interminable.

De nombreux messages sont reçus pour te rendre hommage, comme quoi

« Les feuilles mortes se ramassent à la pelle

Tu vois, je n'ai pas oublié

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle

Les souvenirs et les regrets aussi »

Merci pour tous tes conseils et ce bout de chemin d'une décennie parcouru ensemble et bien plus pour tous les camarades qui auront côtoyé ce militant déterminé et jovial que tu étais.

L'Union Départementale et tous ses militants présentent à ta fille et à tes proches leurs condoléances les plus sincères.

Salut, Henri-Luc.

Christophe

**Secrétariat général**

**Numéro 06-2026**

Réf. : FS/BM

Paris, le 14 janvier 2026

## **HENRI-LUC NIVELLE**

Chères et chers et camarades,

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Henri-Luc Nivelle, qui fut secrétaire général de l'Union départementale de l'Essonne (91) de 1997 à 2007.

Henri-Luc Nivelle a 50 ans et est technicien à la SNECMA lorsqu'il succède à Michel Roignon en décembre 1997. Il a détenu de nombreux mandats à la CAF et à la CPAM de l'Essonne.

Il était très impliqué au sein du bureau régional d'Ile-de-France de 1997 à 2007 et a activement participé à la reconstruction de l'Union départementale de Paris après 1996.

La Confédération salue un camarade très engagé au sein de notre organisation et dévoué à la défense des salariés. Elle apporte tout son soutien et toute son amitié à sa famille et à ses camarades.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 janvier à 13h30 au Crématorium de Mérignac (33).

Amitiés syndicales,

**Frédéric SOUILLOT**

Secrétaire général

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14 - Tél. 01 40 52 82 00

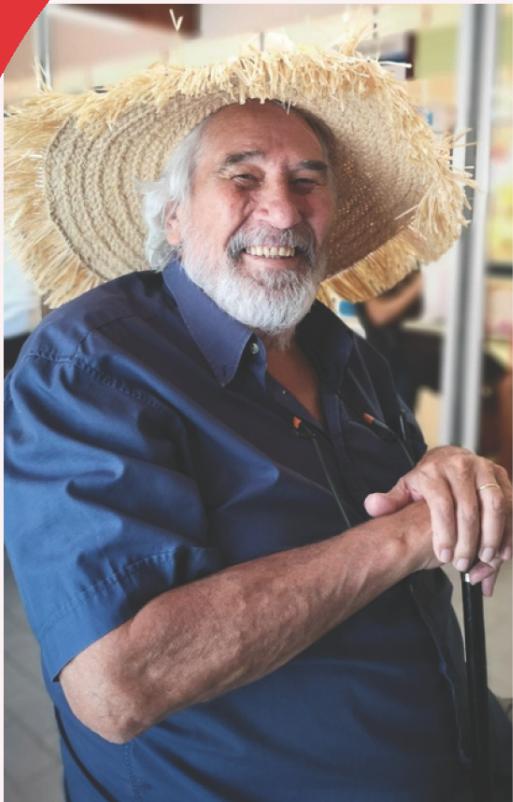
<http://www.force-ouvriere.fr>

Henri-Luc aura été un grand militant de qualité avec des responsabilités au niveau de la Scnema, de la FD de la Métallurgie et de L' UD de l'Essonne en tant que secrétaire général. Je me souviens de son militantisme, de sa gentillesse et de son côté humain, il va nous manquer. En ce moment de tristesse, je pense surtout à sa famille et à L'UD avec mes sincères condoléances.

*Frederic Homez*

(Ancien Secrétaire Général de la Fédération de la Métallurgie)

## HENRI-LUC NIVELLE TIRE SA RÉVÉRENCE !



C'est de cette façon que l'on peut présenter son grand départ, car Henri-Luc était un "personnage" hors normes qui ne faisait pas souvent comme ce que certains appellent les convenances, dans sa façon de s'exprimer ou de présenter les choses.

C'était un homme libre qui ne s'embarrassait pas de fioritures lorsqu'il avait quelque chose à dire et nous l'avons connu comme cela pendant 10 ans où il a été secrétaire général de l'Union Départementale FO 91 et membre du bureau de l'Union Régionale Ile-de-France FO avec les anciens comme Gilles Chaillié, Christian Debuire entre autres...

Le fait d'avoir été pupille de la Nation n'était vraisemblablement pas étranger à ce franc-parler et nous le comprenions bien sûr.

Henri-Luc était un humaniste qui ne médisait jamais sur les autres et avait toujours une bonne excuse pour nous expliquer qu'il fallait laisser de côté "quelques erreurs" commises par les uns ou les autres dans le même temps où l'on pouvait compter sur une fidélité exemplaire à l'égard de ses amis comme ce fut le cas lors de "la casse" que voulait organiser certains pour faire disparaître l'Union Départementale FO de Paris - pas le dernier à combattre à nos côtés.

Les côtés attachants d'Henri-Luc étaient ceux qui le conduisaient à écouter et à porter ce que nous développions au sein du bureau de région et à vouloir faire siennes des positions qu'il concrétisait systématiquement par : "Demain je reprends mon bureau en mains", ce qui n'était pas le cas et il avait bien raison d'oublier dès le lendemain des positions que "sa sagesse" lui conseillait de ne pas retenir.

Il était brillant dans sa façon d'écrire et nous sortait régulièrement des textes repris par bon nombre de nos syndicats et qui n'avaient rien de conventionnels.

"Le personnage" Henri-Luc était souvent critique à l'égard de la vie et de la société. Il tournait en dérision bon nombre de choses qui ne valaient pas la peine qu'on s'appaient dessus et Jean-Noël Lahoz, son successeur à la tête de l'Union Départementale FO 91, qui était resté proche de l'habitant de l'île d'Oléron, me disait dernièrement qu'il tournait même sa mort en dérision.

Peu étonnant de la part d'un homme qui faisait dans ses expressions souvent références à Georges Brassens et Léo Ferré.

Peu étonnant de la part d'un homme qui attachait de l'importance à partager un verre de vin blanc avec ses nombreux copains de l'île d'Oléron et avec ceux de l'Union Régionale Ile-de-France FO lorsque nous finissions nos bureaux.

On aura vécu de tellement bons moments avec Henry-Luc qu'il ne faut se rappeler que de ceux-là.

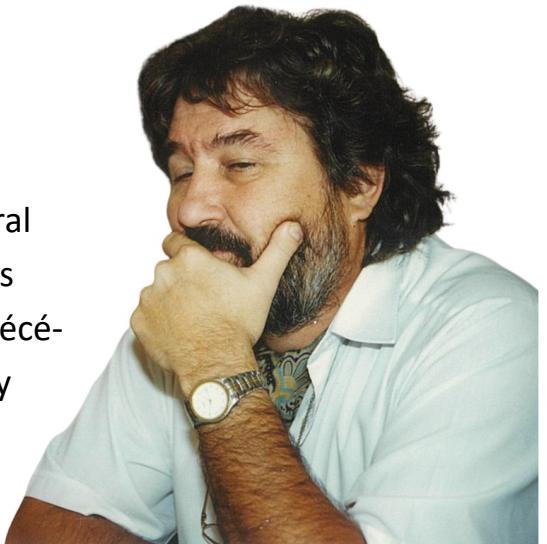
Henry-Luc, depuis ton départ sur ton île en 2007, tu ne nous as jamais quittés.  
Ce n'est pas pour que ce soit le cas aujourd'hui.

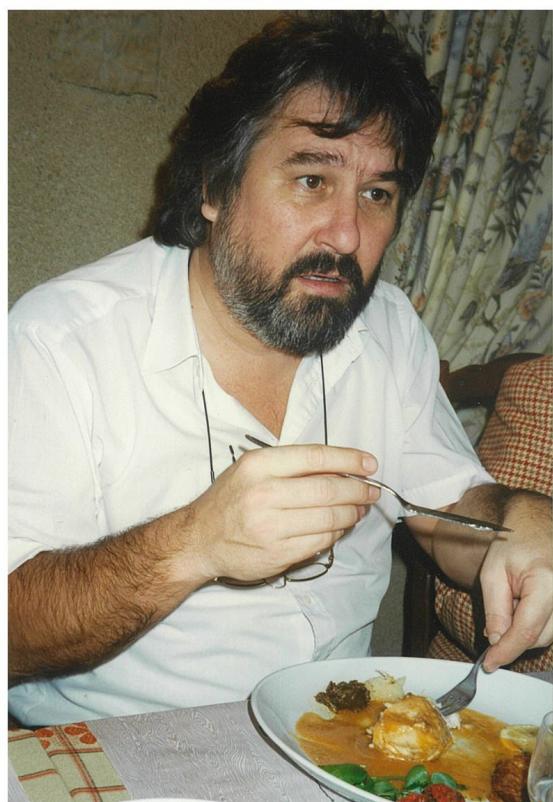
Salut le camarade, salut l'ami, salut notre pote à tous.

Gabriel GAUDY  
Secrétaire Général URIF FO  
le 13 janvier 2026

# 1978

En janvier 1978, Henri-Luc Nivelle était le secrétaire général du syndicat régional FO des métaux de la banlieue de Paris dont le siège était alors à Clichy-la-Garenne. Il avait été précédemment secrétaire général de l'Union locale FO de Clichy (source MAITRON).





# 1984

Dès la création de l'Union Départementale FO de l'Essonne, lors du premier congrès, Henri-Luc est élu au Bureau.

LE SYNDICALISTE

## CONGRÈS

### UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS FORCE OUVRIÈRE DE L'ESSONNE

#### MEMBRES DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

AUSSEUR Madeleine  
BACHELLERIE Georges  
BEAUDIER Jean  
BUIL Joseph  
CHARBONNEL Christian  
CHARBONNIER Denise  
COYTTE Simone  
DAUVIER Gérard  
DELORMEL Chantal  
DESCHAMPS Guy  
DESCROIZETTE Thierry  
DUCORNET Annick  
DUPEYRAT Jean  
FAUCARD Jean  
GIROU Aimé  
HAU Christian  
HUMBERT Alain  
LAJUNCOMME Jean  
LANZENBERG B.  
FLEURY René  
LEVASSEUR Patrick  
LORIGNY Chantal  
MILHAU Denise  
MILLEPIED Annick  
MACRON Michèle  
NIVELLE Luc  
PAPASSIAN J.-C.  
PASSAT Serge  
PHILIPPE Pierre  
ROIGNOT Michel  
ROUX Michel  
SAVAGNAC Bernard  
TARTIE J.-C.  
VALLEE Danielle  
VERDOIS Hervé

Le premier congrès de notre Union Départementale s'est tenu le lundi 19 mars 1984 à la Bourse du Travail d'Evry.

Nous avons été heureux de constater l'intérêt que portent militants et adhérents à notre organisation par le nombre important de participants à cette manifestation présidée par le secrétaire confédéral Marc BLONDEL.

Après discussion, puis adoption des statuts, il a été procédé à l'élection de la Commission Exécutive départementale qui comprend 35 membres.

Cette dernière a ensuite, comme le veut l'usage et comme le prévoient les statuts, désigné les membres du bureau. Nous remercions tous les participants à ce congrès pour leurs encouragements.

Nous remercions la ville d'Evry d'avoir invité tous les congressistes à une réception à la Mairie, ainsi que Monsieur le Maire qui a honoré notre congrès de sa présence.

#### BUREAU DE L'U.D.

Michel ROIGNOT - secrétaire général  
René FLEURY - trésorier général  
Chantal DELORMEL - trésorière  
Simone COYTTE - trésorière adjointe  
Georges BACHELLERIE  
Denise CHARBONNIER  
Gérard DAUVIER  
Jean DUPEYRAT  
Aimé GIROU  
Jean LAJUNCOMME  
Patrick LEVASSEUR  
Luc NIVELLE  
Serge PASSAT  
Jean-Claude TARTIE

FO

# FORCE OUVRIÈRE

## Essonne

### EMPLOI

#### La SNECMA, première entreprise du département un colosse aux pieds d'argile

**L**a Société Nationale d'Etude et de Construction de Moteurs d'Aviation (SNECMA) emploie 15 000 personnes en France. Son établissement d'Évry-Corbeil constitue l'entreprise la plus importante de l'Essonne, avec quelque 5 000 salariés. Mais la SNECMA licencie. Elle a en effet programmé 887 suppressions d'emplois, étaillées sur 1987 et 1988, dont 350 à Évry-Corbeil. Elle licencie mais voudrait faire travailler ses salariés le samedi et le dimanche pour « honorer les commandes passées » !

« Plus nous enregistrons de commandes, plus nous produisons et plus nous perdons d'argent ! » explique Luc Nivelle, secrétaire du syndicat FO de la SNECMA à Évry-Corbeil. Pourquoi ? « Parce que malgré un chiffre d'affaires avoisinant les 10 milliards de francs, la SNECMA a son talon d'Achille précise Luc Nivelle : 80% du chiffre d'affaires se réalise à l'exportation. Or, dans le domaine de l'aéronautique, les ventes s'effectuent en dollars. Plus le dollar baisse, plus nous avons du mal à rester compétitifs »

#### L'action syndicale doit être internationale

Simultanément, les ministères de tutelle, la Défense Nationale, les Transports et les Finances, tiennent absolument à ce que l'entreprise reste conceptrice et fabricante à part entière des produits. Mais, souligne Luc Nivelle, les études et la construction restent à la charge de la société ; une charge financière d'autant plus lourde que les clients paient, eux bien après la livraison des appareils. Enfin, chaque catégorie d'avion exige un type de moteur spécifique, ce qui multiplie les difficultés. Résultat : l'entreprise doit emprunter de nouveau pour rembourser les premiers emprunts, pour rester dans la course, pour ne pas prendre de retard dans la technologie par rapport aux autres pays.

Face à telles difficultés, Luc Nivelle, insiste sur la nécessité de renforcer l'action syndicale internationale, tout particulièrement à la veille de l'ouverture du grand marché Européen en 1992 : « Un problème rencontré par un salarié de la SNECMA d'Évry-Corbeil et son syndicat peut trouver son origine à Tokyo, New York, Londres ou Berlin. La défense du salarié doit donc nécessairement passer par le renforcement du syndicalisme

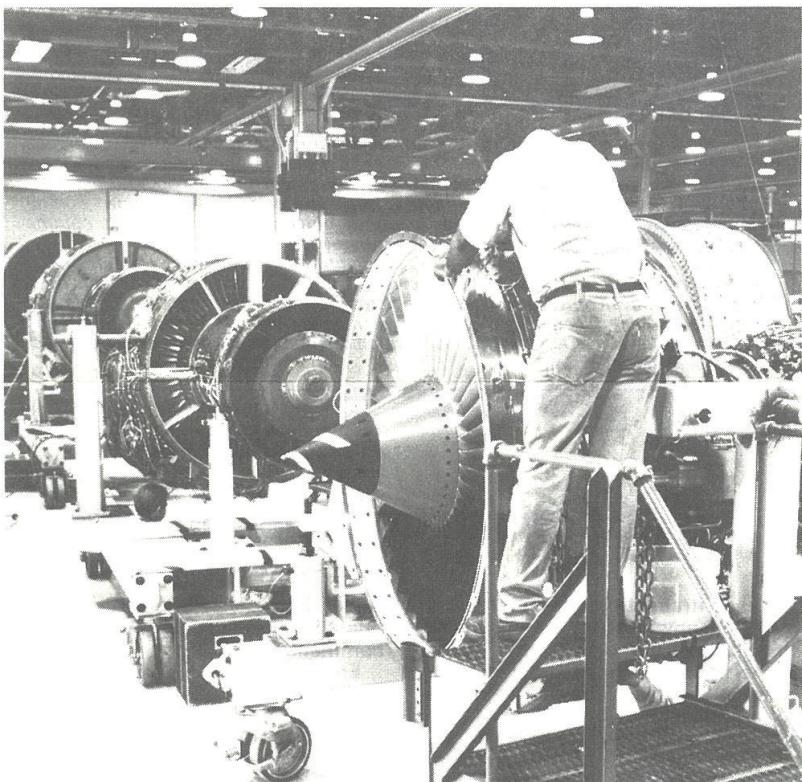


Photo Andy Snow

*La SNECMA a pour principale activité la fabrication des turboréacteurs. Autrefois spécialisée dans le matériel militaire, la SNECMA se consacre également au civil depuis 1973.*

libre représenté par FO et le développement des instances syndicales Européennes et mondiales. Une préoccupation qui se justifie d'autant plus que la SNECMA appartient au groupe du même nom qui compte 26 000 sala-

riés répartis dans plusieurs pays. Un groupe constitué par l'adjonction de sociétés telles que Suiza, Bugatti, Sochata, Messier Hispano et la Société Européenne de Propulsion (Moteurs Ariane).

**Il avait, aussi, des responsabilités  
au sein du syndicat FO SNECMA  
(SAFRAN) à Corbeil-Essonnes.**

# 1997

Après avoir organisé la campagne prud'homale,

...



... Henri-Luc est candidat et élu Secrétaire Général de l'Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne (jusqu'en 2007).

DIRECTION LES ULIS, pour envahir la cave d'Annick MILLEPIED de tracts pour la diffusion dans la ville et la zone industrielle de Courtabœuf.

Une pause café bien méritée.



Une belle photo, prise lors d'un congrès de 1997 où a été élu Henri-Luc, qui réunit les 3 premiers camarades qui ont pris des responsabilités interprofessionnelles en Essonne pour la CGTFO.

- ⇒ **Henri-Luc NiVELLE** - Secrétaire Général de l'UD FO 91 de 1997 à 2007
- ⇒ **Rémi CAILLAT** - Secrétaire de la Délégation départementale FO (ancêtre de l'UD FO 91 avant la départementalisation)
- ⇒ **Michel ROIGNOT** - 1er Secrétaire Général de l'UD FO 91 de 1984 à 1997

# HENRI-LUC NIVELLE SUCCÈDE À MICHEL ROIGNOT

**L**e V<sup>e</sup> congrès de l'union départementale des syndicats confédérés Force Ouvrière de l'Essonne s'est tenu à Évry le 17 décembre 1997, sous la présidence de Marc Blondel et devant quelque deux cents délégués. Michel Roignot, Secrétaire général de l'UD depuis une vingtaine d'années, qui a vu son rapport moral et d'activité voté par 167 voix pour, 3 contre et 6 abstentions, et son rapport financier approuvé par 173 voix pour et 3 abstentions, passe la main. Henri-Luc Nivelle, 50 ans, technicien à la SNECMA, lui succède.

L'Essonne est un département particulièrement touché par le chômage. Lors du précédent congrès, il y a quatre ans, il y avait 31 700 demandeurs d'emploi; il y en a actuellement plus de 48 800. Et Michel Roignot d'expliquer: «Si l'on voulait remonter au mois de janvier 1981, on trouverait une population de 26 676 demandeurs d'emploi pour un taux de chômage

d'environ 5%; tout cela pour bien montrer que la situation se dégrade inexorablement.»

Dans le rapport moral et d'activité, est d'ailleurs dressé le hit parade des préoccupations des salariés dans les entreprises: «Article 1: la loi Robien et son corollaire

et de l'exclusion». Et de revendiquer: «Le retour à la liberté de négociation instaurée par la loi du 11 février 1950» et «l'augmentation générale des salaires, augmentation substantielle, seule à même de relancer la consommation.»



de déréglementation et d'annualisation du temps de travail; article 2: le chômage et la précarité; article 3: les salaires et les conditions de travail.» Rien d'étonnant donc que dans la résolution, adoptée à l'unanimité à l'issue des travaux, le congrès «condamne l'idéologie du partage du travail dont la conséquence est la poursuite et l'aggravation du chômage, de la précarité

## LE NOUVEAU BUREAU



Secrétaire général: Henri-Luc Nivelle; secrétaires adjoints: Georges Bachellerie, Marie-José Dupuis-Nomis, Antoine Guastalli, Jean-Claude Papassian et Daniel Soler; trésorier: Gérard Dauvier; trésorière adjointe: Pascale Boiry.

# 2004



Le Président du Comité de Gestion de la Maison des Syndicats de l'Essonne, Henri-Luc NIVELLE inaugure en présence de Michel BERSON - Président du Conseil Général de l'Essonne, de Manuel VALLS - Maire d'Evry et des autres Secrétaires des Unions Départementales 91, la restitution des travaux.

Henri-Luc nous avait concocté un discours où il rappelait le rôle et l'importance des Organisations Syndicales, en glissant quelques messages aux politiques présents.

Malheureusement, ce discours n'est pas dans nos archives.

# 2007

Henri-Luc passe la main après 10 ans à la tête de l'UD.

**FO91** *l'Indépendance Syndicale* **EVRY LE 1er JUIN 2007**  
**8<sup>ème</sup> CONGRES DE L'UNION**  
**DEPARTEMENTALE DE L'ESSONNE**  
*Bienvenue aux congressistes*



# DE 1997 à 2007, notre Secrétaire Général était de toutes les batailles !



# quelques éditos d'Henri-Luc



« Le Syndicaliste » n°67 de Janvier 1998

**Le 1er édito d'Henri-Luc en tant que nouveau Secrétaire Général, appelle au renforcement de l'organisation et à la reconnaissance du travail accompli.**

**En particulier, la construction de notre Union Départementale grâce à Rémi CAILLAT et notre premier Secrétaire Général Michel ROIGNOT (voir la photo dans les pages précédentes).**

**N'oublions pas que les soubresauts dont parle Henri-Luc c'est l'aventure de certains qui sont partis en déshabillant l'UD FO de Paris pour rejoindre l'UNSA.**

**Henri-Luc avait œuvré au sein de l'URIF FO pour**

**aider à la reconstruction de l'UD de Paris (voir l'hommage de Gabriel GAUDY).**

**La recherche de l'unité dans la maison et le rejet de la fourberie étaient un tout chez Henri-Luc qui cherchait à protéger l'organisation et par conséquent ses militants.**

**Comme indiqué, Marc BLONDEL, Secrétaire Général de l'époque, pouvait compter sur l'UD FO 91 et à sa tête Henri-Luc.**

**Dans ses éditos, personne n'était épargné : Les Gouvernements, les énarques, l'Europe... tout ce qui se mettait en travers de la route de la classe ouvrière.**

**Bonne lecture.**



# LE SYNDICALISTE

## UNION DEPARTEMENTALE

12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

01.60.78.15.57 Fax : 01.60.77.96.94

Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Directeur de la publication : Henri-Luc NIVELLE - Bulletin bimensuel - CPPAP N. 4260 D 73 S

N° 67

JANVIER 1998

## EDITORIAL

## **FO LA FORCE EN LIBERTE**

D'aucun donnait FORCE OUVRIERE battue, voire agonisante lors des élections des Prud'hommes. L'ensemble bien orchestré par médias interposés, tous à la solde de la pensée unique. Un simple fait divers était transformé en insanité, un mot en injure. Rien n'était laissé au hasard : il fallait enterrer l'organisation FORCE OUVRIERE, et ce, de façon définitive.

Vous avez non seulement résisté mais démontré que FO était entendue et respectée. 4 sièges ont été obtenus en plus dans les différents conseils de l'Essonne ; une victoire incontestable même si nous devons réfléchir à l'avenir en prenant en compte que nous représentons bien l'ensemble de la classe ouvrière et non pas certaines catégories.

Quelques jours plus tard se tenait notre Congrès Départementale, Congrès emprunt d'une grande sérénité, riche en propositions et naturellement fort en émotion car ce dernier avait comme particularité le changement de Secrétaire Général pour cause de départ en retraite largement méritée.

L'ami Michel ROIGNOT va donc prendre du recul mais demeurera néanmoins militant dans notre UD qu'il a avec Rémi CAILLAT aujourd'hui confédéral, bâtie de toutes pièces.

Ces amis de 25 ans ne seront pas trahis. Cette Union Départementale restera indépendante, libre et incorruptible. Le débat prévaudra toujours sur l'intolérance.

Malgré des soubresauts dus à une crise de croissance et à une campagne effrénée d'intoxication de certains recompositeurs sur le plan national, notre CGT-FO 91 est et restera unie, solidaire, partisane de la ligne confédérale.

Pour preuve, notre commission exécutive réunie en date du 20 Janvier qui a voté de façon unanime son soutien au Bureau Confédéral et à son Secrétaire en Général.

ENSEMBLE, nous ferons face quelque soit l'adversité.

Le Secrétaire Général UD FO 91  
*Henri-Luc NIVELLE*



# LE SYNDICALISTE

## UNION DEPARTEMENTALE

■ 12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

■ 01.60.78.15.57 Fax : 01.60.77.96.94

Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Directeur de la publication : Henri-Luc NIVELLE - Bulletin bimensuel - CPPAP N. 0999 S 04260

N° 71

SEPTEMBRE 1998

## EDITORIAL

### ENARQUES ARNAQUE

Quelle différence peut-il y avoir entre un énarque de gauche et un énarque de droite ?

L'un et l'autre sortent de la même école, voire de la même promo, du même banc, ayant eu qui plus est les mêmes profs.

Bien avant les sciences, la république a créé le clonage des clowns. Ils sont partout : Président, 1er ministre, ministres, secrétaires d'état, sénateurs, députés.

La différence existe, certes bien mince. L'énarque de gauche vous allège la poche droite, l'énarque de droite celle de gauche. Nous n'osons penser ce qu'opérerait un énarque centriste avec notre poche kangourou. Adieu, bijoux de famille...

Ce qui les rassemble est leur esprit calculateur. Ils ne se posent pas la question à savoir comment on pourrait fabriquer une machine comptable performante, et comment on pourrait l'écouler sur les marchés, mais seulement comment on peut s'en servir et aligner des chiffres.

Ainsi, de fil en aiguille on a mis en place une énorme machine comptable aussi froide qu'aveugle qui brûle les hommes au nom d'un capitalisme nécessaire lié à la mondialisation.

De fait, le salarié se retrouve bâilleur de fonds au lieu et place de l'état et des employeurs.

On lui impose les 35 h qu'il devra financer sur ses propres deniers, dans la plupart des cas soit par une baisse de salaire, soit par son gel qui a de plus un effet pervers à terme sur le financement de notre protection sociale, et qui de plus génère un manque de points retraites.

La fonction publique, notamment dans l'éducation nationale, la création d'emplois jeunes passe par une diminution du taux des heures supplémentaires des enseignants. Or, il faut savoir que ces heures sont une obligation de service, rémunérées moins chères que les heures normales. Etant obligatoires et non pas à la diligence du salarié elles font partie intégrante du salaire. L'enseignant paie donc l'embauche des Aides Educateurs ainsi dénommés.

Nos retraités forgerons d'une France riche sont à la même enseigne avec la suppression de l'abattement fiscal des 10 % doublée par une baisse constante de leur pouvoir d'achat consécutif à l'insuffisance des revalorisations.

Ce ras le bol de nos anciens fait qu'une manifestation est programmée par les cinq unions confédérales de retraités ( FO - CGC - CFTC - CGT - CFDT ) le 22 Octobre à Paris - Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Nantes et Nancy. Cette manifestation doit être une réussite. Vous êtes invités à faire le tour de vos anciens.

Quant à la sécu elle mérite à elle seule un chapitre. Cette grande dame pétrie de solidarité, d'égalité, d'indépendance, est en passe de se faire culbuter par des gouvernements cupides et violentée par des assureurs à l'appétit féroce. Il faut reconquérir cette instance qui est notre. C'est à cette fin que FORCE OUVRIERE fait 40 propositions pour la refonder ( FO HEBDO du 16/09/1998 ).

Nous sommes en droit de nous poser la question suivante : nos gouvernements investis par les énarques issus d'une école de la République sont-ils véritablement garants des intérêts particuliers et généraux de l'ensemble de la population de ce pays ou sont-ils devenus de vulgaires serviteurs du capital ?

Tous ensemble, privés, fonctionnaires, retraités, relevons la tête et crachons-leur notre mépris. La rue nous attend.

LE SECRETAIRE GENERAL UD FO 91  
Henri-Luc NIVELLE



# LE SYNDICALISTE

## UNION DEPARTEMENTALE

12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

01.60.78.15.57 Fax : 01.60.77.96.94

Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Directeur de la publication : Henri-Luc NIVELLE - Bulletin bimensuel - CPPAP N. 0999 S 04260

N ° 74

MARS 1999

## EDITORIAL

### AUX RAPPORTS !

ET GARE A VOUS ! Les choses évoluent dit-on, les méthodes aussi. Pendant toute la durée de la crise économique et non pas financière ; tels des métronomes, les coups bas frappaient régulièrement les salariés pendant leur coupure estivale.

Cette pause relativement courte, ne suffisait plus pour enfourner toutes les mauvaises nouvelles.

On multiplia donc les rapports, dont les conclusions ( définies à l'avance ? ) fixent l'axe de réflexion des auteurs.

La recette est simple, on affirme que nos systèmes de protection sociale sont onéreux voire obsolètes. Reste à désigner des coupables potentiels.

L'ensemble justifie l'intervention de l'Etat qui se transforme en Diane chasseresse du gaspi.

Au passage, l'Etat neutralise à son compte un fabuleux pactole ( le nôtre, et qui lui servira pour le respect des critères de Maastricht ) et bâillonner en même temps les auteurs du paritarisme. Ainsi, on a vu paraître le rapport MOUGEOT sur la régularisation du système de santé, qui conclue que ce dernier, bien français, centralisé, est un échec. Par extension, ce rapport trouve normal l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'assurance maladie. Le rapport MOUGEOT n'est que la dernière pierre dans notre jardin. Car il fait suite d'une part, au rapport de Jean KERVASDOUÉ, ancien candidat de la CFDT pour le poste de directeur de la CNAMTS, qui proposait très clairement de mettre en concurrence les régimes obligatoires et les régimes complémentaires, privés, lucratifs ou non.

D'autre part, le rapport du CREDES « *la mise en concurrence des assurances dans le domaine de la santé* » se présente comme un véritable cahier des charges pour la mise en œuvre effective d'une privatisation partielle de l'assurance maladie.

Que dire du rapport CHARPIN sur les retraites et pensions, qui a fait bondir notre Secrétaire Général Marc BLONDEL lors de son interview au Parisien du 26 Février qui le traita de *Provocation*. Non seulement on veut nous faire travailler plus tard alors que nos enfants sont sur le « carreau », mais il y a en plus cet esprit de délation entre le privé et le public qui nous est quotidiennement infusé.

Rapport après rapport on montre du doigt.

Il y a le bon et nous la brute. Au fait n'y aurait-il pas maldonne ? Le bon ne serait-il pas le truand ? Celui qui fait croire que nos régimes paritaires sont mauvais. Celui qui fait croire que la capitalisation serait plus performante que la répartition, celui qui va au devant des désideratas des donneurs d'ordre et de la grande finance et qui abandonne les salariés au nom d'une pensée unique dont ils rêvent de prendre les rênes ?

JUPPE, AUBRY, NOTAT, BEBEAR, ALLEGRE et consorts, nous refusons votre démarche qui consiste à faire croire qu'il n'y a pas de solutions autre que le partage de la misère !

Nous avons une voix, nous nous ferons entendre !

**TOUS A PARIS LE 1<sup>er</sup> MAI 1999 à la manifestation FORCE OUVRIERE**

Le Secrétaire Général UD FO 91  
Henri-Luc NIVELLE



# LE SYNDICALISTE

UNION DEPARTEMENTALE

12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

01.60.78.15.57 Fax : 01.60.77.96.94

Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Directeur de la publication : Henri-Luc NIVELLE - Bulletin bimensuel - CPPAP N. 0999 S 04260

**N ° 77**

**NOVEMBRE 1999**

## EDITORIAL

### AUX ARMES SYNDICALISTES ! FORMEZ VOS BATAILLONS !

Syndicaliste FO jusqu'au bout des ongles, je n'en demeure pas moins un citoyen de l'état français avec ses devoirs et ses droits civils et politiques.

Républicain, certes, mais de France. Car certaines républiques n'induisent pas nécessairement la démocratie, pas plus que la démocratie ne suppose pas forcément la république.

Bref, fort de mes bases : *Liberté, Egalité, Fraternité, Indépendance et Laïcité*, je me suis penché avec intérêt sur le texte que notre gouvernement a signé un certain 07 Mai 1999 « La Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires », élaborée par le Conseil de l'Europe.

Etant amateur de l'histoire de mes semblables, j'ai toujours, par extrapolation, apprécié les idiomes et coutumes. Cela fleure bon le retour aux sources avec ses odeurs, ses couleurs et son folklore, tout en appréciant l'électricité, le chauffage central, la sécu et la retraite. Le bonheur est dans les prés avec le camping car à proximité.

Ce que j'y lis est tout autre, les 36 articles signés mettent à mal l'égalité des citoyens ainsi que la pérennité de notre république. Mes tripes de sans culotte se rebellent. Mais cela ne dépasse t-il pas la frontière syndicale dont je suis le gardien ?

Vite, je sors de ma pochette *Spécial militant modèle* les statuts de mon organisation FORCE OUVRIERE qui stipule : « que le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'Etat parce qu'il ne pourrait exister en dehors d'un régime démocratique, les syndicats FORCE OUVRIERE reconnaissent au mouvement syndical le droit, lequel peut devenir un devoir, de réaliser des rapprochements ou des collaborations en vu d'une action déterminée lorsque la situation l'exige expressément ».

Le général étant acquis, reste le particulier. Cette charte nous en avions débattu lors du Comité Confédéral National à Toulouse en Septembre.

De ma pochette spéciale j'extirpe la résolution qui en découle. J'en profite pour relire cet indispensable outil, ligne de conduite pour le semestre à venir et j'y lis : Rappelant son attachement à la République unie, indivisible et laïque, fondée sur la liberté, l'égalité et la fraternité, le CCN dénonce la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires qui s'oppose à cette conception en officialisant la notion de communautarisme et de discrimination entre les citoyens.

Bigre, qu'ont-ils pu signer nos technocrates européens qui émeut tant une grande Confédération telle que la nôtre éprise de justice et de liberté ?

Sans fioritures, cet accord, si nous n'y prenons garde, est la destruction programmée de notre république une et indivisible. A la notion de citoyens libres et égaux en droits sur l'ensemble du territoire de la République, on tend au plan européen, à substituer celle des régions.

D'une région à l'autre, les droits de chacun pourraient être différents.

Ainsi la langue française est mise sur le même plan d'égalité que les patois et autres dialectes, ce qui va à l'encontre de l'Edit de Villiers Cauterets de 1539 qui avait fait du français la langue administrative, nonobstant, l'acquis de la révolution française dont les cahiers de doléances réclamés une langue commune pour se « comprendre » .

Cette charte transforme radicalement tant notre vie administrative, sociale, scolaire que judiciaire et culturelle de notre pays.

Elle prévoit que les principaux textes de lois et actes juridiques nous régissant pourront être rédigés dans les langues régionales. Ce qui nous mettra dans la position peu enviable d'un émigré qui ne maîtrise pas le français. Cette charte précise même que certains fonctionnaires pourraient être recrutés sur la base du parler local. Il est impensable qu'une embauche d'état se fasse en fonction d'un certain sectarisme et non pas selon la capacité intellectuelle et l'excellence professionnelle. Déjà le Conseil Général de Bretagne publie des offres d'emplois pour ceux qui parlent le breton. Plus ! Sur les fonds publics il vient de décider de financer les écoles DIWAN où toute l'éducation sera dispensée en breton.

Qu'en sera t-il des espoirs de tous nos camarades fonctionnaires qui remplissent leurs fiches de vœux de mutation au « Pays » ou ailleurs pour causes familiales, professionnelles, sociales ou médicales ? Faudra t-il un passeport régional prioritaire ? Une fiche anthropologique ? Qu'en sera t-il du code du travail ? Du SMIC ? Des Conventions Collectives Interprofessionnelles et de Branches ? De notre couverture sociale ? Ou tout simplement de notre organisation syndicale FO Fédérée et Confédérée ?

Au bout du bout cette démarche créera des ghettos régionaux dont le peuple sera taillable et corvéable à merci. Le pouvoir réel sera entre les mains de groupes de pression ( LOBBY c'est la mode ) qui ne sont que la reproduction moderne d'une structure féodale elle-même vassale d'un monarque qui en ces temps de fin de siècle se nomme Europe Economique mais en rien sociale.

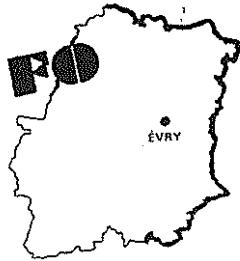
Je ne peux accepter l'inacceptable. Ma pensée c'est celle de la liberté et vice et versa.

Une « *manif* » est programmée à Paris le 11 Décembre à 16 h à la Nation, j'y serai.

J'irai en toute conscience, mon béret basque vissé sur mon crâne, mes charentaises aux pieds, mon passeport FO à jour de ses cotisations dans la poche et dans ma besace « pour la route » un far breton, un camembert normand, un jésus lyonnais, des acras antillais, des olives niçoises, des pois chiches de Poitiers et mes Bêtises de Cambrai !

Liberté chérie, je marche en ton nom !

**Le Secrétaire Général UD FO 91**  
***Henri-Luc NIVELLE***



UNION DEPARTEMENTALE  
FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX  
01.60.78.15.57 01.60.77.96.94 E-Mail : ForceOuvriere91@aol.com  
Imprimeur : UD FO 91-12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY Cedex  
Directeur de la publication : Henri-Luc NIVELLE-Bulletin bimensuel-  
CPPAP N°0904S04260

## LE SYNDICALISTE FO 91

N° 85

JUIN 2001

# EDITORIAL

### *LES BOUFFONS\* DU CAPITAL*

Quelques temps, avant l'adoubement du Baron SEILLIERE comme président du Medef (CNPF à l'époque), une voix avait lancé « Le futur président se devra d'être un tueur ». Cette voix n'était autre que celle de M. KESSLER le numéro deux actuel du patronat. Ceci pour dire que tout était ficelé, le décor planté, la ligne de conduite tracée. Ce tueur est en fait un Serial-Killer car non seulement il détruit tout ce que nous avions créé au fil des décennies sur le plan social en général mais il en fait de même sur ses propres entreprises.

Avec quelle froideur, sans une once de fierté et d'humanisme a-t'il balayé AOM Air Liberté où il est actionnaire majoritaire. Pour ce monstre d'arrogance une société est un distributeur de billets. On insert sa carte et on pompe, on pompe et les salariés shadocks finirent d'être pompés de pomper. Comme leurs entreprises ils sont déposés comme matière non recyclable. Pour SEILLIERE un actionnaire n'est pas un gestionnaire, il est là que pour engranger mais ne met jamais la main à la poche. Il n'y a plus de patrons créateurs et inventifs mais que des Actionnaires, des spéculateurs qui au fil des mises en examen sont plus prêts du banditisme qu'acteurs sociaux responsables.

Il y a bien longtemps que « l'Espéranto » de l'argent s'est internationalisé. Les hommes comme le vocabulaire sont les mêmes. Les Barons Anglais de Marks et Spencer ne détonnent pas dans ce paysage. L'annonce du 29 Mars de 1700 suppressions d'emploi en France avec fermeture de magasins pour en réalité verser 21 milliards de francs de dividendes à ses actionnaires n'a nullement posé de problèmes de conscience à ses derniers...

Nos biens pensants du gouvernement avec leur rémora\*\* CFDT qui viennent nous parler de citoyens dans l'entreprise et d'entreprise citoyenne font rire aux larmes notre monarchique Baron SEILLIERE qui ose en plus nous proposer une « modernisation sociale ». Attention Baron, à FO nous sommes prêts à remettre notre bon vieux bonnet semblable à celui d'affranchi de la Rome antique qui revint pendant la Révolution française sous le nom de bonnet rouge ; l'emblème de la liberté, de la République : C'est le bonnet Phrygien.

Pour le respect de notre dignité et de nos anciens, nous devons redescendre dans la rue au plus vite en lançant une grève interprofessionnelle nationale.

Nous en reparlerons à la rentrée. D'ici là, le Bureau, la CE et le Secrétariat vous souhaitent d'excellents congés.

\*Personnages grotesques que les rois entretenaient.

\*\* Petit poisson à ventouse permettant de se faire transporter par d'autres poissons.

Le Secrétaire Général UD FO 91  
Henri-Luc NIVELLE



UNION DEPARTEMENTALE  
**FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE**  
12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX  
01.60.78.15.57 01.60.77.96.94 E-Mail : ForceOuvriere91@aol.com  
Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY CEDEX  
Directeur de la Publication : Henri-Luc NIVELLE - Bulletin bimestriel  
CPPAP N° 0904S04260

## LE SYNDICALISTE FO 91



N° 94

MARS 2003

## EDITORIAL

**20 MARS — 03 AVRIL**

Deux dates qui nous laissent perplexes quant à leur morale antagoniste.

La première, jour où sont écrites ces lignes, c'est la guerre unilatérale, anti démocratique. Abattre un peuple pour éliminer un tyran n'est pas une solution, sans oublier les kurdes face aux turcs. Dieu reconnaîtra les siens me diriez-vous : à voir.

BUSH LEAGUE comme je le surnomme ( en américain minus ou de catégorie médiocre ) est un fou de Dieu au même titre que certains d'en face.

La confrontation a lieu entre le bien et le mal à la différence que chacun se place résolument du côté du bien comme dans toutes les guerres. Nous pourrons en déduire que le mal sera du côté de ceux qui n'ont rien demandé et qui vont être emporté dans une tourmente que nous ne souhaitons pas. Mort, chômage en seront le menu.

Le gouvernement BUSH a t-il conscience qu'il peut enclencher une 9 ème guerre de religion qui pourrait s'étendre au monde entier ?

Hélas le Président des Etats-Unis est aussi un pétrolier, l'argent n'a pas d'odeur ?

Adieu rêves d'écolier : Mésopotamie, Perse, Babylone, Ninive, Euphrate, etc....

Vive la laïcité !

La 2<sup>ème</sup> date est issue de notre pugnacité, de notre engagement qui font que quelles que soit les difficultés de ce bas monde ( très bas ! ) nous autres syndicalistes FO n'occultons jamais une problématique par une autre.

Tout simplement parce qu'une guerre à toujours une fin, nonobstant que le sang versé est toujours celui de l'humble, et que notre combat social lui est constant.

Il ne faut pas nous éparpiller. Le malheur des uns ne fera pas notre bonheur. C'est pour cette raison que nous continuons à nous battre face à l'intransigeance patronale ou gouvernementale : d'Etat ou de la CE.

Il n'est pas question que nous cédions nos acquis, telles que nos retraites et pensions au nom d'un libéralisme destructeur avec pour alibi un papy boom pour lequel des solutions existent. Impensable que des millions de salariés soient à la recherche d'un emploi alors que d'autres voudraient, après des dizaines d'années de la-bour, bénéficier d'un repos bien mérité payé cash !

Public – Privé : même combat.

Le 03 AVRIL est un cheval de bataille

Le Secrétaire Général UD FO 91  
Henri-Luc NIVELLE



UNION DEPARTEMENTALE  
FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Tél. 01.60.78.15.57 Fax 01.60.77.96.94 E-Mail : ForceOuvriere91@aol.com

Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY CEDEX

Directeur de la Publication : Henri-Luc NIVELLE - Bulletin bimestriel

CPPAP N° 0904504260

## LE SYNDICALISTE FO 91



N° 103

FÉVRIER 2005

### EDITORIAL

#### **CONSTITUTION, MANIFESTATIONS, REVENDICATIONS**

Ce sont les trois ingrédients incontournables de ce début d'année.

L'UD de l'Essonne ne pouvait et ne devait se passer d'un débat sur le projet de la Constitution Européenne.

Après un premier échange très enrichissant l'UD a décidé la convocation d'une CE extraordinaire sur ce seul sujet. Pour mémoire, ce projet avec ses annexes avoisinent les 800 pages. La Constitution Française fait 30 pages et celle des USA 17 pages.

Fidèle à notre histoire tout le débat s'est axé sur l'étude anti-sociale de ce traité ainsi que la mise en danger de notre République Laïque.

Il en ressort une déclaration votée à l'unanimité par la CE qui sans ambiguïté condamne et s'oppose à ce projet.

Je vous demande de publier au maximum notre déclaration. Nous avons rempli notre rôle de défense morale et matérielle des salariés, aux citoyens de concrétiser.

Ce début d'année est également riche en manifestations. D'aucun pouvait croire que nous étions définitivement affaiblis des combats de 2003. Nous, militants savions que ce n'était que partie remise. La vie est un long balancier. De génération en génération nous avons construit nos acquis sociaux. Nous et nos enfants continuerons à nous battre pour non seulement les maintenir mais aussi les améliorer car rien n'est inéluctable.

Le Secrétaire Général de l'UD FO 91  
Henri-Luc NIVELLE



UNION DEPARTEMENTALE  
FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX

Téléphone : 01.60.78.15.57 Télécopie : 01.60.77.96.94 E-Mail : ForceOuvriere91@free.fr

Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY CEDEX

Directeur de la Publication : Henri-Luc NIVELLE — Bulletin bimestriel

CPPAP N° 0904504260

# LE SYNDICALISTE FO 91



N° 113

AVRIL 2007

## EDITORIAL

### SOMMAIRE

Édito	Page 1
L'UNEDIC	Page 2
Les discriminations	Page 3
Clin d'oeil	Page 4
Création de Syndicats	Page 4
Congrès de l'UD	Page 5
1er Mai	Page 6

### ***SALAISONS ET PROTECTION SOCIALE : INDISSOCIABLE.***

En cette période agitée il est bien difficile de se faire entendre. Les envolées lyriques, les grands « *principudes* », la démocratie, la République sont dans tous les discours.

Bref, Eole super star !

Quant aux vrais problèmes ils sont quasiment occultés.

Les salaires sont une variable d'ajustement. La protection sociale est un coût.

L'aspect humain, les principes de l'égalité et de la solidarité piétinés.

Tout travail mérite salaire décent aux orties.

Après les trente glorieuses nous parlions dans les années 1980 de nouveaux pauvres, puis la décennie suivante de travailleurs pauvres, maintenant des « vieux pauvres ».

Nous avions cru entendre et comprendre que le terme pauvreté était banni de notre langue depuis fin 1970. Où est donc passé l'argent ?

« Ils » sont en train de paupériser ce pays. Etre smicard devient une référence, 2,5 millions de salariés une normalité alors que le SMIC n'est qu'une référence minimum.

Il faut redistribuer les richesses par les négociations salariales et non pas par les politiques d'actionnariat qui visent à faire des salariés des cogestionnaires des entreprises patronales, ce qui génère des tensions entre salariés qui défendent la feuille de paie et leurs droits et les petits porteurs, fussent-ils salariés, qui veulent grossir.

Pour toutes ces raisons notre revendication prioritaire demeure l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés et revenus sociaux pour stimuler la consommation et renouer durablement avec la croissance et la création d'emplois.

Fidèle à ses principes l'organisation FORCE OUVRIERE ne donnera pas de consigne de vote pour les élections présidentielles et à venir mais vous demande de faire preuve de citoyenneté.

# Ils te saluent !



Christophe FO Le Comte

12 janvier, 09:13 ·

...

Je viens d'apprendre la triste nouvelle du décès d'Henri Luc NIVELLE - Secrétaire Général de l'Union Départementale FO 91 de 1997 à 2007.... [En voir plus](#)



**Michel Roignot**

Condoléances à sa fille et amitiés.

**Frédéric Homez**

Triste nouvelle, mes sincères condoléances à sa famille, ses proches et à L'UD. Frederic

**Jean-Noël Lahoz**

Je l'ai eu au téléphone en fin d'année où il m'annonçait avec l'humour qu'on lui connaissait qu'il rentrait à l'hôpital sans doute pour la dernière fois après de très longs mois de soins. Je pense à sa fille et à tous ses proches. Qu'il repose en paix. Adieu l'ami.

**Marcel Basset**

Marcel Basset toutes mes condoléances

**Daniel Blondeau**

Condoléances à la famille.RIP camarade

**Isabelle RENAUD (Zabou Antinea)**

Sincères condoléances à sa famille et ses proches ainsi que ses camarades

**Jocelyne Baussant**

Sincères condoléances à sa famille, ses proches et vous tous camarades de l'UD 91.

**Jacky Lesueur**

Bien triste nouvelle

Amicales pensées à sa famille

**Catherine Boulet**

Je suis triste je me rappelle de mon premier stage à l'Ud 91

Toutes mes condoléances à sa famille et aux camarades FO 91

**Laurent Baget**

Sincères condoléances à la famille et aux proches. Merci au travail qu'il a effectué.

**Jaqueline Sammut**

Que son Âme repose en paix

**Pierre Guy D Angelo**

Sincères condoléances à la famille.

**Naulet Frederic**

Toutes mes condoléances à sa famille.

Fraternellement.

**Stephanie Peyrouse**

Sincères condoléances de l'UD 10

**Syndicat Henin-fo**

Recevez nos condoléances

**Youssef HBARROU (Dsc FO Razel-bec)**

Sincères condoléances à la famille et aux proches

**Alain Durafour**

Condoléances

**Christian CAMELIN (Chris Kmlin)**

Mince... Adieu Henri Luc et condoléances à ta famille ☺

**Yann PERROTTE**

Condoléances fraternelles aux camarades et à la famille.

**Letang Pascal**

Sincères condoléances à la famille

**Veronique Choinard Pepers**

Je l ai rencontré l année dernière.

**Denis Billmann**

Sincères condoléances du syndicat FO Services 67

**Amine Ougadil**

Paix a son âme un camarade du 29

**France Sponem**

Sincères Condoléances pour sa famille et ses proches

**Giuseppe Malacrino**

Qu'elle tristesse. Un super camarade, une superbe personne. Mes pensées vont a sa famille. Avec mes merveilleux souvenirs.

**Loic Boyard**

Sincères condoléances à la famille et l'UD 91 .  
UdFO Sarthe

Le 15 Janvier 2026

Toujours disponible, accueillant et chaleureux.  
Henri-Luc aura marqué notre mémoire,  
Nous en gardons un très bon souvenir.  
Il était fédérateur.

Veronique et Philippe PEPERS

**Baha Boudhaouia**

Sincères condoléances

**Nabil Azzouz**

Sincères condoléances

**FO Territoriaux Corrèze**

Sincères condoléances

**David Lecomte**

Mes sincères condoléances à la famille, à ses proches et aux camarades de l'UD FO 91

**Papi Tambour**

sincère condoléance a la famille

**Reza Painchan**

Triste nouvelle

**Philippe CLARET**

Luc, ce sont pleins de souvenirs quand j'ai commencé à militer





